

WALLONIE

La fin des titres-services pour l'aide aux familles

• **Martial DUMONT**

Le gouvernement wallon vient de décider de faire sortir du système des titres-services les SAFA (Services d'aide aux familles) qui s'adressent aux publics fragilisés ou en perte d'autonomie.

Notamment parce que le secteur des titres-services est à flux tendu. Et que des pertes d'emplois se profilent à l'horizon.

Mais attention, prévient le gouvernement : cette décision ne nuira pas au service. Au contraire.

Le deal est simple : un millier d'emploi (646 équivalents temps plein) vont pouvoir passer du statut d'aides-ménagères titres-services à celui d'aides-ménagères sociales ou carré-

ment à celui d'aide familiale, moyennant, dans ce cas, une formation de 3 ans en promotion sociale. Le glissement se fera sur base volontaire. Ceux qui désirent continuer dans le secteur des titres-services pourront le faire. Mais alors plus dans le secteur de l'aide aux familles.

Les autres, ceux qui décideront de faire le pas, bénéficieront de points APE. Et bénéficieront par conséquent d'emplois plus stables.

Le but, expliquent les ministres Prévot et Tillieux, est non seulement de sauvegarder de l'emploi. Mais également et surtout de renforcer et professionnaliser le service d'aide aux familles.

Surtout, ajoute Prévot, dans la perspective de l'«assurance dépendance» (via la mutuelle) obligatoire à partir de 2017 qui permettra aux personnes... dépendantes de bénéficier d'une aide à domicile plus facilement.

Rayon budget, sur les 13 millions actuellement dévolus aux titres-services, 25 % y seront toujours consacrés.

Le reste glissera vers les aides sociales et les aides familiales via le système des APE. Enfin, du moins en attendant la réforme des aides à l'emploi.

Dernière précision : les personnes qui feront appel aux aides familiales hors titres-services ne bénéficieront plus de déduction fiscale. ■